



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000

Séance publique du 1^{er} juin 2017

Membres en exercice : 8
Date de Publicité : 1^{er} juin 2017

D/2017-010

Aujourd'hui, jeudi 1^{er} juin 2017 à 9 heures 30, s'est réuni à son siège, 40 avenue de la Gare, à Bordeaux, le comité syndical sous la présidence de :

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente du SIVU

Etaient présents :

A titre de titulaires :

Mesdames CUNY, MARCHAND, BOUILHET, POITREAU et Messieurs BRASSEUR, du PARC et LAMAISON

A titre de suppléants :

Etaient excusés :

Mesdames BOISSEAU, DARTEYRE, JAMET, JARTY-ROY, LABORDE, WALRYCK, LIRE et RAUX et Monsieur PRADELS

REÇU EN PREFECTURE

le 29/06/2017

Application agréée E-legalite.com

033-253306187-20170601-02017_010-DE



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC

D-2017/010

Reprise des Résultats de 2016 - Approbation

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après le vote du Compte Administratif 2016, il convient d'affecter les résultats de cet exercice sur l'exercice 2017.

L'excédent net de clôture de l'exercice 2016 s'élève à 3 335 621,74 €.

I. FONCTIONNEMENT :

L'excédent global de fonctionnement de l'exercice 2016 s'élève à 1 520 790,85 €.

Il se compose du résultat brut de fonctionnement de l'exercice 2016, à savoir 932 650,66 €, et de l'excédent cumulé de fonctionnement depuis la création de la collectivité.

Je vous propose de l'affecter sur l'exercice 2017 de la façon suivante :

En fonctionnement, au compte 002, Excédent reporté : 520 790,85 €

En investissement au compte 1068, Excédent de fonctionnement capitalisé : 1 000 000,00 €

II. INVESTISSEMENT :

L'excédent global d'investissement de l'exercice 2016 s'élève à 1 814 830,89 €.

Il se compose du résultat brut d'investissement de l'exercice 2015, à savoir 499 955,02 €, et de l'excédent cumulé d'investissement depuis la création de la collectivité.

Je vous propose de l'affecter sur l'exercice 2017 de la façon suivante :

En investissement, au compte 001, Excédent reporté : 1 814 830,89 €.

www.le-gout-dans-nos-assiettes.com

40, avenue de la gare – 33200 BORDEAUX

Tél 05 57 00 04 00 - Fax 05 56 08 88 97 - sivubm@sivubm.com

SIRET 253 306 187 00035

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, Mesdames, Messieurs, le vote de la délibération suivante :

LE COMITE SYNDICAL

Vu le Budget Primitif, les Décisions modificatives et le Compte Administratif 2016,
Vu l'article L2311-5 du CGCT,

Adopte la délibération suivante :

Article 1 :

L'affectation des résultats telle que présentée par la Présidente, Madame Emmanuelle CUNY, est approuvée :

Compte 002, Excédent reporté : 520 790,85€

Compte 1068, Excédent de fonctionnement capitalisé : 1 000 00,00€

Compte 001, Excédent reporté : 1 814 830,89 €

Article 2 :

Adopte l'affectation du résultat 2016 et autorise la Présidente à signer tout document afférent à cette affaire.

Adopté :

Voix pour : 7

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux au siège social le, 1^{er} juin 2017

La Présidente,



Emmanuelle CUNY